

Ecole pour l'éveil spirituel et
la Transmutation des Mémoires Cellulaires
13 rue du Héron
67300 Schiltigheim/Strasbourg
contact@memoires-cellulaires.fr



Enseignement des Mémoires Cellulaires



Formation Formateur
de Journées Découvertes

www.memoires-cellulaires.fr



Se former à animer les journées découverte :

Journée Angélique

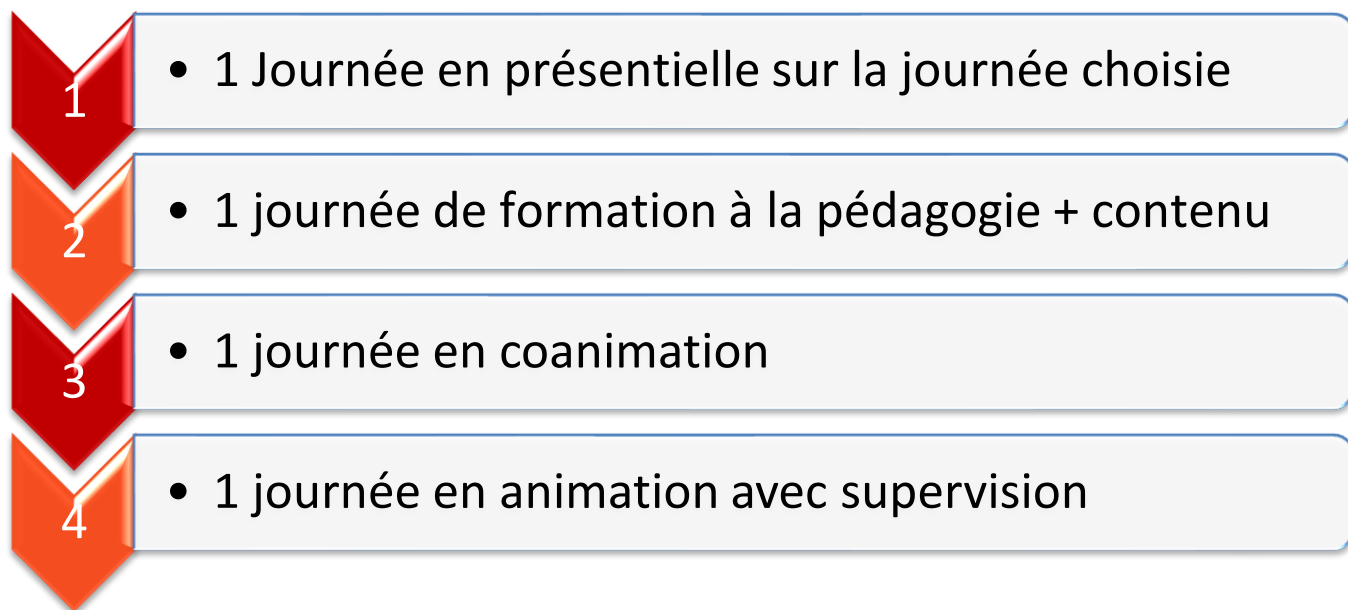
Journée Mémoires Cellulaires, éveiller sa spiritualité

Journée Mémoires Cellulaires et Mission d'Âme

POUR QUI ? LES PREREQUIS

- *Les professionnels issus des cursus Praticien et Thérapeute sur entretien*

Le programme de formation se passe en 4 étapes :



CONDITIONS ET PARTICIPATION FINANCIERE

Durée : 4 jours minimum – participation 550€
+ 50€ par journée de supervision nécessaire avant validation du directeur de formation.
Sur la journée avec supervision, 70% de la recette ira au formateur en formation.

Si vous choisissez de vous former aux 3 journées découverte :

Participation 1000€ + 50€ par journée de supervision supplémentaire nécessaire

Signature du contrat de partenariat avec le centre de formation

CHEMINEMENT ET DETAIL DU PROGRAMME

Une journée complète pleines d'enseignements, de prises de consciences, de schémas de souffrances révélés, et une transmutation de groupe profonde et puissante.

Voilà ce que vous allez apprendre à proposer en faisant le choix de devenir formateur et d'animer ces journées. (Mais pas que)

Devenir formateur c'est aussi devenir un gardien ou une gardienne de cette voie d'éveil qu'est la Transmutation cellulaire, Il est donc important de sentir un appel juste et sincère, et de vous sentir en reliance profonde avec cet enseignement de Maître Haniel, Cherchez à la connecter dans la colonne de lumière, vous aurez sa bénédiction 🙏

ON VERRA ENTRE AUTRE

- ★ les bases pédagogiques des journées et leurs contenus
- ★ la programmation des pierres de transmutation et l'acte cérémoniel de transmutation de groupe.
- ★ Le support pédagogique du cours qui vous sera transmis
- ★ Les techniques d'animation des diverses séquences

LE PARTENARIAT AVEC L'ECOLE

Une fois formé, vous pourrez animer des journées découvertes et faire rayonner cet enseignement des mémoires cellulaires.

L'école vous soutiendra et affichera tout vos évènements sur son site afin de garantir une visibilité à toute personne qui souhaiterait découvrir l'univers des mémoires cellulaires et qui rechercherait une occasion de le faire,

CE PREMIER PARTENARIAT POURRA DEBOUCHER EGALEMENT SUR LA POSSIBILITE DE DEVENIR FORMATEUR DU CURSUS PRATICIEN SI LE CŒUR VOUS EN DIT.

BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION FORMATEUR

A retourner à :

Ecole pour l'éveil spirituel et la Transmutation des Mémoires Cellulaires
13 rue du Héron – F-67300 SCHILTIGHEIM Tél. : 06 08 77 12 97

E-mail : contact@memoires-cellulaires.fr

Site Internet : www.memoires-cellulaires.fr

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Portable :

E-mail : Profession :

Je m'inscris à la formation suivante :

- Formation Formateur de Journées découvertes (1 journée)
- Formation Formateur de Journées découvertes (3 journées)

Dates journées : Ville

- **Pour s'inscrire à la formation, joindre un chèque de 200€ à l'ordre de Cabinet Equilibre. Le règlement sera encaissé pour confirmation d'inscription.**
- **15 jours avant la première journée de démarrage, il faudra avoir envoyé le solde du règlement, soit 1 chèque de 350€ pour la formation à 1 journée, ou 800€ pour le choix à 3 journées. Une possibilité de règlement étalé est possible sur la base de 2 versements encaissés sur 2 mois, soit 2 x 175€ pour la totalité du cursus 1 journée. (si volonté de paiement en virement ou espèces, les chèques serviront de caution). Ou sur la base de 4 versements, soit 4 x 200€ encaissés sur les 4 mois consécutifs au démarrage du cursus.**
- **Si d'un commun accord, de nouvelles journées de supervision sont nécessaires, celles-ci feront l'objet d'un règlement supplémentaire de 50€ par journée passée.**
- **En cas d'annulation définitive du stagiaire précédent l'envoi du solde, 90 € seront retenus pour frais de dossier, et le reste de l'acompte sera remboursé.**
- **En cas d'annulation du stagiaire dans les 15 jours précédents et pendant la durée de la formation, le solde sera dû et non remboursable.**
- **En cas d'annulation d'un stage de la part du centre de formation, vous serez averti au plus tard dans les 15 jours précédents le stage. Dans ce cas l'intégralité de votre règlement vous sera remboursée.**

J'ai pris connaissance du programme et des conditions financières,
et je joins un chèque de 200 €.

Date : Signature :